

Bulletin d'appel à dons

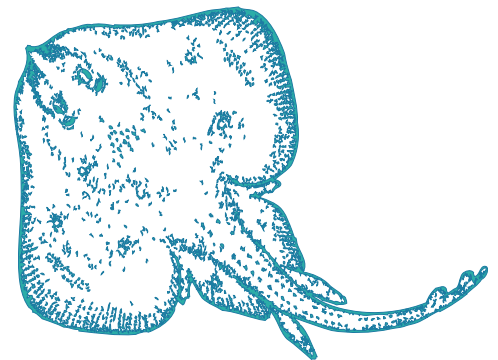
Soutenir Aquitaine Landes Récifs permettra de développer et d'immerger de nouvelles structures tout en assurant leur suivi dans le temps. Parallèlement de nouveaux projets seront développés grâce à l'embauche de jeunes diplômés. En contribuant financièrement à notre développement, l'image de votre entreprise sera associée à un projet environnemental d'envergure et durable. L'association mettra à votre disposition une exposition riche et passionnante présentée par des personnes hautement qualifiées que vous pourrez présenter à vos partenaires et clients.

L'Association Aquitaine Landes Récifs, est une association de la loi de 1901 reconnue d'intérêt général. A ce titre, elle est habilitée à recevoir des dons et versements en provenance d'entreprises, ces dons ouvrant droit à la réduction d'impôt sur le revenu ou d'impôt sur les sociétés de 60% du montant des sommes ainsi versées dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires réalisé (article 238 bis du CGI).

Dés réception de votre don, un reçu vous sera envoyé.

Je soussigné(e)

Entreprise :
NOM.....
Prénom.....
Fonction.....
Adresse.....
.....
CP..... Ville.....
Tel.....
E-mail.....



souhaite faire un don à l'Association Aquitaine Landes Récifs

1.000 € 3.000 € 5.000 € 10.000 € Autre :

Par chèque : A l'ordre de l'Association Aquitaine Landes Récifs
Par virement bancaire sur simple demande



Aquitaine Landes Récifs

Président: Gérard Fourneau

Adresse: 501 route de Lestrilles 40 990 Saint Paul lès Dax

Téléphone: 05 58 91 78 44 **Portable:** 07 60 12 20 40

Courriel: gerard.fourneau@aquitaine-landes-recifs.fr

Site Internet: www.aquitaine-landes-recifs.fr